

Aménagement du territoire et urbanisme spécialité

Gestion durable en horticulture et paysage

RNCP5816 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	341
Code(s) ROME	H1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

CCI DE SAINT-ETIENNE/MONTBRISON - CCFP (IFV)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel analyse les potentialités d'un site en terme de gestion durable et participe à l'élaboration des objectifs de gestion.

Il élabore le plan de gestion en fonction des objectifs assignés à chacun des espaces paysagers.

Il programme, organise et évalue les travaux dans leurs dimensions technique et économique.

Il évalue les besoins énergétiques d'une entreprise et mesure les impacts environnementaux de la production sur le milieu.

Il identifie et analyse les ressources disponibles sur un territoire : énergies propres adaptées au milieu, valorisation possible des déchets, matières premières locales à disposition, mise en valeur des savoir-faire locaux, développement de la vie sociale...

Il assure la gestion et le choix des intrants dans un souci de diminution des impacts sur l'environnement et il veille à la diminution des extrants et notamment des déchets et des polluants.

Il dirige une équipe d'agents de maîtrise et/ou d'exécution et fait réaliser les travaux dans le respect des délais et des normes ou du cahier des charges.

Il accompagne les équipes dans les changements liés à l'intégration des concepts du développement durable.

Il conçoit des appels d'offre pour des fournisseurs ou des entreprises partenaires.

Il participe à l'élaboration des documents supports d'information.

Il maîtrise le cadre juridique, institutionnel, réglementaire et administratif de la gestion durable.

Il maîtrise la réalisation d'une approche globale et d'un diagnostic de prise en compte du développement durable dans une entreprise.

Il maîtrise les connaissances en écologie et les techniques de diagnostic du territoire.

Il maîtrise la mise en oeuvre d'un cahier des charges ou l'application d'un plan de production ou de gestion.

Il maîtrise les techniques de synthèse de documents.

Il maîtrise les techniques de conduite de réunion et d'animation.

Il maîtrise les méthodes d'encadrement d'équipes et d'accompagnement dans les changements techniques.

Il maîtrise les notions de comptabilité et gestion relatives au calcul de coût, au retour sur investissement et aux marges brutes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans les entreprises du paysage et de l'horticulture, dans les services des collectivités territoriales, dans les services extérieurs de l'Etat (bureaux d'études, DIREN, CAUE, DDE, DDA...) ou dans les établissements publics (INRA, chambres d'agriculture, parcs naturels, réserves naturelles, établissements d'enseignement...).

Il peut prétendre à un emploi de :

- assistant d'ingénieur
- formateur ou agent de développement et d'animation
- conseiller en horticulture durable
- éco-concepteur territorial
- horticulteur
- cadre d'un service production de collectivité
- chargé d'étude en service urbanisme ou espaces verts
- gestionnaire d'espaces urbains et périurbains
- concepteur-paysagiste
- cadre technique d'entreprises du paysage ou d'entreprises gestionnaires de linéaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 663 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 472
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://portail.univ-st-etienne.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5816/>